

HYDROÉLECTRICITÉ

**CNR inaugure la centrale hydroélectrique de la Sarenne :
un nouvel aménagement de haute chute au service de la transition
énergétique**

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) inaugure aujourd'hui sa nouvelle centrale hydroélectrique au cœur des Alpes, sur le torrent de la Sarenne, en présence des représentants de l'Etat, des élus du territoire et de ses entreprises partenaires. En service depuis janvier 2025, cet aménagement de haute chute situé sur les communes de La Garde-en-Oisans, Huez et du Bourg d'Oisans (Isère), témoigne de l'engagement de CNR pour renforcer la production de cette énergie renouvelable et pilotable indispensable à l'équilibre du système électrique français.

L'hydroélectricité, pilier du système énergétique

En produisant près de 25 % de l'hydroélectricité française grâce à ses 19 aménagements hydroélectriques sur le Rhône, CNR joue un rôle de premier plan dans l'équilibre du mix électrique national. En construisant sa première centrale de haute chute sur le torrent de la Sarenne, CNR affiche une ambition forte : continuer d'investir dans l'énergie hydraulique et conforter son rôle de pilier compétitif du système électrique national.



« Cette inauguration réaffirme l'importance de l'hydroélectricité : une énergie souveraine, flexible et décarbonée, indispensable à notre système électrique. L'aménagement de la Sarenne est une fierté collective et un symbole fort.

Il incarne ce que nous savons faire de mieux : travailler main dans la main avec les élus et innover dans la conception de nos ouvrages pour une intégration optimale dans leur environnement. »

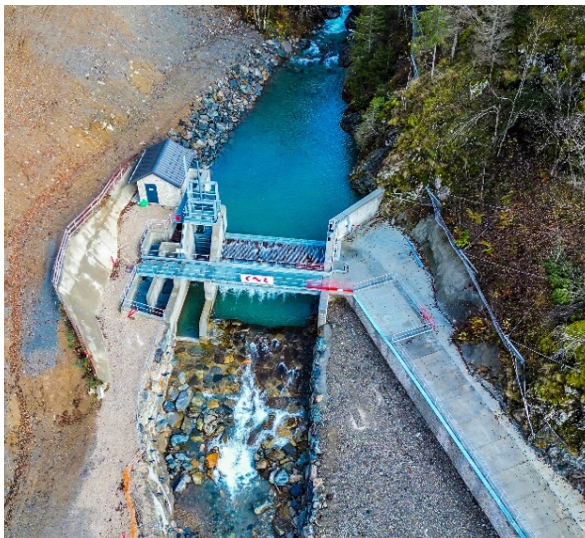
Laurence Borie-Bancel, Présidente du Directoire de CNR

L'aboutissement d'un chantier de 3 ans

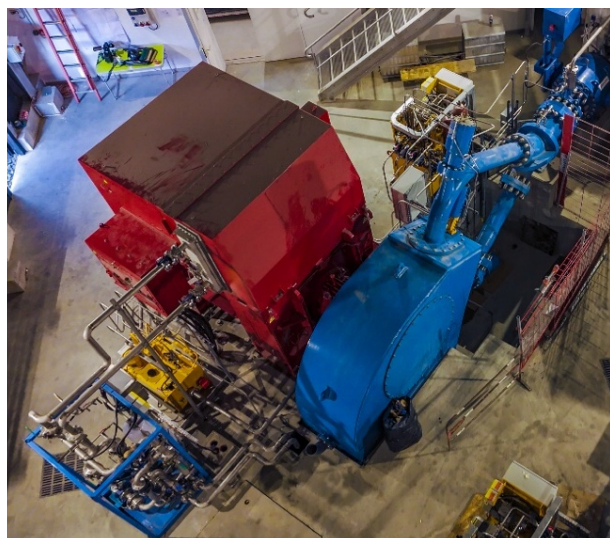
Avec une puissance installée de 11 mégawatts (MW) et une production annuelle estimée à 36 gigawatt-heures (GWh), la centrale fournira l'équivalent de la consommation de 16 000 habitants en électricité renouvelable. Elle illustre la capacité de CNR à conjuguer innovation industrielle, responsabilité environnementale, respect de la biodiversité, et dialogue territorial.

Afin de préserver un environnement montagnard sensible, les infrastructures majeures de l'ouvrage sont enfouies. Trois ans de chantier ont été nécessaires pour construire cet aménagement qui a mobilisé une dizaine d'entreprises :

- **735 mètres de hauteur de chute d'eau naturelle**, avec un débit d'équipement de 1,8 m³/s ;
- **3 660 mètres de galerie souterraine** entre Huez et Bourg d'Oisans ;
- **Deux turbines Pelton** installées dans la centrale de Bourg-d'Oisans ;
- **Une prise d'eau équipée d'une passe à poissons** à Huez, garantissant la continuité piscicole du torrent ;
- **Des mesures environnementales fortes**, incluant la re-végétalisation des zones de chantier ;
- **50 millions d'euros d'investissement**.



La prise d'eau de la centrale hydroélectrique et sa passe à poissons sur le torrent de la Sarenne (Huez)



L'une des deux turbines Pelton de l'usine hydroélectrique située au pied de la conduite souterraine (Bourg d'Oisans).

CONTACTS PRESSE

cnr-presse@ekno.fr

Coradine Sersiron – 06 23 84 70 44

Murielle Mazau – 06 46 90 32 80

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.